Août 2025

Allondrelle -La - Malmaison

https://www.allondrelle-lamalmaison.com

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue Claire Fontaine ont pris un peu de retard. L'agence de l'Eau Rhin-Meuse a décalé la réunion d'attribution des subventions, au mois d'octobre. Le lancement des travaux interviendra après notification de l'attribution de cette subvention.

Une enquête sur les branchements d'eau va être réalisée par le Bureau d'études « Techni-Conseils » le 16 septembre prochain, afin d'examiner les conditions de raccordement des maisons au nouveau réseau.

Le remplacement des portes de grange et de garage à la mairie de La-Malmaison ainsi que le remplacement des portes d'accès aux deux appartements au-dessus de la mairie est engagé. La rénovation du réseau électrique de l'atelier communal est en cours de réalisation. Il permettra d'électrifier l'ouverture des portes.

Des travaux en forêt communale vont être réalisés dans les parcelles 23 et 25. Une vente de bois est prévue en cette fin d'année.

La rentrée scolaire s'annonce bien. La nouvelle enseignante, très expérimentée, Madame Marine DA SILVA était volontaire pour venir enseigner à Allondrelle. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Très motivée, elle a déjà établi le programme des activités de l'année 2025-2026. Le voyage scolaire qui n'a pas pu avoir lieu en juin, suite à une décision préfectorale d'annulation en raison de la canicule qui sévissait à l'époque, est programmé pour le 19 septembre. La Commune prend en charge les frais de transport.

Une action financée sur fonds européens intitulée « Loup qui es-tu ? » est menée par la Commune, notre école, le Musée Gaumais et des écoles belges. Cette opération a un but éducatif et a pour objet de développer une coopération scolaire transfrontalière. Une visite au musée Gaumais par les écoliers d'Allondrelle-la-Malmaison est prévue en cours d'année. La sortie scolaire au Parc Sainte-Croix de Rhodes s'inscrit également dans ce dispositif.

Comme les années passées, la Commune achète les fournitures scolaires, les livres ou fichiers. Il reste à la charge des parents, quelques fournitures dont la liste est sur le site Internet de la Commune et affichée en mairie.

La soirée feu d'artifices du 19 juillet a été un succès. Merci au Comité Franco-Belge d'avoir organisé, avec l'appui des membres du Conseil municipal et de bénévoles, la fête de l'été, sur l'ancien terrain de football.

Un grand merci aux jeunes, Pierre-Louis, Raphaël, Axel, Emma, Danyals, Camille, Mathis, Justine, et Lucille, employés par la Commune qui ont, cette année encore, assuré une prestation de grande qualité.

De nouvelles illuminations ont été achetées, **une action de réparation des anciennes a été réalisée le mercredi 27 août 2025.**

17 jeunes ont participé à cet atelier, cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle et la Commune. Ceux qui ont participé aux différents ateliers organisés en concertation avec le Club de l'Amitié : activités pour les plus jeunes, nettoyage de printemps, réparation des illuminations de Noël, et gestes de premier secours ont été récompensés par une sortie à Pockeyland. Ce sont plus de 30 enfants qui sont récompensés.

Le recensement des chemins ruraux a été réalisé par un bureau d'études, en 2024, afin de les conserver comme propriétés communales et éviter qu'ils disparaissent. Cette action sera suivie par une enquête publique, sans doute à l'automne. Une publicité sera faite le moment opportun.

Le projet éolien se poursuit. Les services de l'Etat ont été destinataires du dossier environnemental et technique. Dès que leur avis sera rendu, une autre enquête publique sera organisée afin de présenter le projet, avant l'obtention éventuelle du permis de construire.

Bonne rentrée scolaire aux écoliers et aux étudiants.

Très cordialement
J-F MARIEMBERG

L'Etat Civil

Naissances

31 juillet 2025	Mathis SOWER, fils de M. Adrien SOWER et Mme Lise De Ricke, rue du Bois La Dame

Meilleurs vœux de bonheur à l'enfant et félicitations aux parents.

Mariage

16 août 2025	Madame LEPAGE Pauline et Monsieur SID Florent, rue Vauban

Meilleurs vœux de bonheur aux époux.

Décès

19 août 2025	Madame Yvette LEDOYEN, 9A, rue Saint-Nicolas

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille

Nouveaux habitants

27 janvier 2025	Madame Alexandra MAGNIER et ses enfants Nathéo, Gauthier, Kilian, 1 rue Fontaine du Geai
23 mai 2025	Madame STRANIERO Axelle et Monsieur DESLAVIERE Thomas, 11 route de Longwy
1er juin 2025	Madame DABE Savanah, 17A rue Vauban
15 juin 2025	Monsieur BONNEAU Laurent et son fils Aloïs 25 A, rue du Château d'Eau
1er Juillet 2025	Madame BOKSEBELD Ernelle et Monsieur GATEL Valentin 20, rue Jeanne d'Arc
1er juillet 2025	Monsieur CREA Jessy 11, route de Longwy
19 juillet 2025	Madame GIGLIARELLI Ophélie et Madame GEORGE Jennifer 24 rue Claire-Fontaine
	Monsieur SALAGNAT Fabien 15, rue Vauban

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Les principales délibérations du Conseil

Relevé topographique rue Claire Fontaine

En prévision des travaux d'enfouissement des réseaux, il est nécessaire d'opérer un relevé topographique de tous les éléments de surface visibles et de fournir des plans, afin d'évaluer au mieux les besoins. Le Cabinet de géomètre « Arpent-Conseils » a été choisi par le Conseil.

Intégration en comptabilité patrimoniale des travaux réalisés en 2024

Le nouveau réseau d'eau vient d'être réceptionné. Un décompte général et définitif doit permettre de solder le marché. Les travaux seront intégrés de manière définitive au compte 21, dans le courant de l'année 2025. Les amortissements de ce nouveau réseau débuteront au 1er janvier 2026. Un traitement identique sera appliqué aux subventions reçues pour lesquelles, il reste le solde à percevoir.

Soirée feu d'artifice et subventions

Lors d'un précédent conseil, il a été décidé de subventionner deux associations : le Club Franco-belge et les Restos du Coeur de Longuyon.

La Commune a décidé, comme chaque année, d'organiser une soirée destinée à la population en coopération avec le Comité Franco-Belge, soirée qui se clôture par un feu d'artifices. Cette année, la soirée a eu lieu le 19 juillet. La subvention prévue à destination du CCAS avait pour but de financer le coût d'achat du feu d'artifices et de couvrir les frais d'assurance. Il est proposé, en lieu et place de la subvention, que la Commune paie directement la facture pour le feu d'artifices et que le CCAS achète des denrées à hauteur de 700 €. En ce qui concerne la subvention prévue pour les restos du Cœur, le Conseil propose que le CCAS prenne en charge directement la dépense de fournitures qui seront remises aux Restos du Coeur de Longuyon.

Les principales délibérations du conseil

Refus de dérogation scolaire – liberté de choix de l'école par les parents à leurs frais.

Suite à une demande par un parent de dérogation scolaire pour inscrire son enfant dans une autre école, le Conseil rappelle que la Commune assure des prestations dont le coût est important : salaires, charges de fonctionnement, matériels scolaires, …

Ces dépenses sont assumées pour offrir aux enfants, un environnement scolaire optimal (accueil, prestations scolaires, subventions cantine,…) et réduire la charge financière des familles qui scolarisent leurs enfants.

Pour toutes ces raisons, **le Conseil municipal refuse d'accorder une dérogation.** Il considère qu'il n'a pas à supporter financièrement, le cas échéant, les charges résultant de décisions individuelles d'aller scolariser ailleurs, leur enfant. **Cependant, les parents sont libres d'aller inscrire leur enfant dans une autre école, tant qu'ils en supportent personnellement les frais.**

Illuminations de Noël

Il est prévu d'acheter de nouvelles illuminations de Noël et du matériel LED pour compléter celles existantes. Des crédits sont ouverts au compte 2158 « autres matériels et outillages ».

Ventes de bois

Le Conseil Municipal décide la vente en bloc et sur pied, des arbres sélectionnés par l'ONF, dans les parcelles 23 et 25.

Les activités

Atelier « Mon alimentation, mon corps, mon

Atelier gratuit, organisé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du département. Les ateliers auront lieu les 18, 25 septembre, les 2, 9 et 16 octobre 2025 de 14H00 à 16H00, avec une diététicienne. S'inscrire en mairie.

Autre activité

La Gym prévention santé se poursuit les mercredis de 14H30 à 15H30, pour les plus de 60 ans.

N'hésitez pas, quelques places restent disponibles. Vous êtes les bienvenus.

Zumba

Reprise de la zumba à compter du 14 septembre 2025. Contacter Isabelle Lepage au 06 66 61 08 02.

Activités pour les jeunes

Les Dés Chaînés organisent une journée « Halloween » le 22 octobre 2025. Un flyer sera distribué au moment des inscriptions.

Règles de civisme

Il est rappelé qu'il est possible de tondre sa pelouse, scier son bois, … du lundi au samedi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H00 et le dimanche matin de 10H00 à 12H00.

Les propriétaires de chien sont invités à entraîner leur animal vers la forêt pour leurs besoins. En cas de déjection sur le domaine publique ou privé, merci de ramasser.

La chasse

Calendrier de la chasse 2024-2025

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	janvier	février
	5	2			
			14	11	8
21	19	16			
			28	25	22
		30			

Les activités dans la Commune

Cérémonie du 14 juillet 2025



Lors du Vin d'honneur à la salle polyvalente, Jean-Luc Jonette s'est vu remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, pour plus de vingt années d'activités au service de la Commune et des habitants. Jean-Luc a été remercié chaleureusement pour les nombreux services rendus.



Ce fut également l'occasion de saluer le départ en retraite de Françoise LALLIER, secrétaire de mairie à Allondrelle-la-Malmaison, depuis janvier 1989.



Moments conviviaux à l'occasion du 14 juillet et du feu d'artifices





9 jeunes ont mis tout leur cœur à embellir les villages.

Actions avec la participation de la CAF 54 : Le groupe des « 3-12 ans» a attiré de nombreux enfants, pour ses activités estivales.



Date	Activités de la fin d'année
14 septembre 2025	Reprise de la zumba
11 octobre 2025	Souper Lasagnes organisé par le Club de l'Amitié
22 octobre 2025	Journée d'animation « Halloween » . Un flyer sera distribué.
11 novembre 2025	Cérémonie en la mémoire de l'armistice de 1918. Cérémonie de dépôt d'une gerbe de fleurs à l'église d'Allondrelle, suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente d'Allondrelle— Remise d'une médaille.
6 décembre 2025	Saint-Nicolas des enfants à la salle Polyvalente -
17 janvier 2026	Galette des rois à la salle polyvalente